

Association Francophone de Comptabilité
41^{ème} Congrès
18, 19 et 20 mai 2020 - ANGERS

L'utilité sociale de la recherche en comptabilité

La recherche en comptabilité est irriguée conjointement par l'observation d'une pratique et la mise en place plus tardive de méthodologies permettant d'accumuler des connaissances et de comprendre l'utilisation des techniques appliquées. En ce sens, comme le rappelait Colasse (1996), la comptabilité est une technoscience c'est-à-dire « une technique nourrie non seulement, comme par le passé, de connaissances issues de la pratique mais aussi des résultats de la recherche produit ». En 2020, soit 24 ans après l'annonce de cette définition, le congrès académique de l'AFC à Angers invite les chercheurs à s'interroger sur la place de leurs travaux au regard des attentes en matière de pratique comptable pour les comptables, les chefs d'entreprise, les responsables publiques et associatifs..A ce titre, les instituts de normalisation mais aussi les entreprises et établissements financiers s'interrogent fréquemment sur les enjeux de leurs pratiques, enjeux politiques, enjeux environnementaux, enjeux sociaux et plus généralement enjeux sociétaux qui à travers les mécanismes de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l'audit peuvent faire l'objet d'analyses différentes et engendrer des prises de décision aux conséquences significatives pour les agents économiques.

Appel à communications

Selon la coutume, lors des congrès de l'AFC, toutes les communications scientifiques relatives au champ de la comptabilité, de l'audit et du contrôle de gestion ont leur place lors de cette manifestation. Toutefois, le comité scientifique du congrès encourage les chercheurs à présenter des communications portant plus particulièrement sur :

- La **normalisation comptable** et les interactions avec la pratique des entreprises, les conséquences dans l'application de nouvelles normes comptables et les difficultés d'interprétations des **IFRS** ;
- Les évolutions de la **pratique de l'audit** en liaison avec le développement des mécanismes de régulation nationaux et internationaux et des évolutions des systèmes d'information dans les entreprises avec l'apparition de la blockchain et de financement par cryptomonnaies ;
- Les techniques du **contrôle de gestion** et les méthodologies de représentation de la performance et de la création de valeur dans les organisations privées et publiques ;
- Les **enjeux éthiques et sociétaux** de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l'audit en montrant les contingences influençant les pratiques comptables des organisations ;

- Les nouvelle technique d'**enseignement de la comptabilité, du contrôle et de l'audit**, pour intégrer davantage de pratique terrain et associer plus en amont les attentes des praticiens dans les contenus pédagogiques.
- Les progrès des outils méthodologiques de la **recherche en comptabilité, contrôle et audit** comme le développement de revues académiques ouvertes sur le monde professionnel, les techniques d'observation de la diversité des terrains, les modalités de financement et le lien entre recherche académique et enseignement pédagogique

Dates importantes

15 février 2020 : date limite de dépôt des communications complètes pour le congrès (au format de la revue CCA et sur le site afc-cca) et ouverture des inscriptions au congrès

15 février 2020 : date limite de dépôt de l'état d'avancement des thèses pour le tutorat collectif (problématique, cadre théorique, bibliographie, méthodologie, résultats, difficultés)

16 mars 2020 : retour de l'évaluation aux auteurs

15 avril 2020 : date limite de dépôt de la version définitive révisée des auteurs et clôture des inscriptions des auteurs

18 mai 2020 : tutorat doctoral en comptabilité et contrôle

19 et 20 mai 2020 : congrès de l'AFC

Déroulement de la manifestation

Le congrès aura lieu les mardi 19 et mercredi 20 mai 2020 dans les locaux de la Faculté de Droit Economie et Gestion, au sein du campus Saint Serge, 13, allée François Mitterrand 49000 ANGERS et desservi par la ligne du tramway.

Il sera précédé par un tutorat doctoral qui se tiendra, le lundi 18 mai 2020, dans les locaux de la Faculté de Droit Economie et Gestion.

Une soirée de gala aura lieu le mardi soir 19 mai dans le centre d'ANGERS.

Organisation du congrès

Le comité d'organisation du congrès est animé par : Lionel ESCAFFRE (Professeur à l'Université d'Angers, président du comité d'organisation) et Christophe MAUREL (Professeur, à l'Université d'Angers).

Il est composé de chercheurs en comptabilité-contrôle de l'Université d'Angers, membres du Laboratoire Groupe de Recherche Angevin en Economie et Management (GRANEM) et de l'Association Francophone de Comptabilité (AFC) :

Catherine Audusseau (PRCE, Université d'Angers), Nathalie Debski (Maître de Conférences, Université d'Angers), Régis Dumoulin (Professeur, Université d'Angers), Cécile Jarry-Lethu (Maître de Conférences, Université d'Angers), Caroline Marie-Jeanne (Maître de Conférences, Université d'Angers), François Pantin (Directeur IAE Angers, Maître de Conférences, Université d'Angers), Daniel Santoni (Maître de Conférences, Université d'Angers), Najla Bouabdellah (Doctorante, GRANEM), Rebecca Benais (Doctorante, GRANEM), Isabelle Fabioux (Doctorante, GRANEM), Christ Aimé Merveilles Mahouata (Doctorant, GRANEM).

Informations disponibles sur le site « afc-cca » (onglet congrès annuel) et auprès du responsable du comité d'organisation (lionel.escaffre@univ-angers.fr).